



Table ronde CAUE #5 *Compte rendu du 30 janvier 2025*

Participants :

Inscrits : 60

Présentiel : 6

Contributeur : 25

Relevé de décisions :

Sont joints en annexes :

- Annexe 1 : présentation de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophe Naturelles

RAPPELS : prochaine table ronde : **jeudi 13 février à 16 heures de Mayotte.**

En présentiel et en visioconférence sur demande. L'envoi des comptes rendus est diffusé actuellement à 1500 adresses, les participants peuvent proposer des adresses supplémentaires.

Partage d'informations

Gouvernance

La loi Urgence Mayotte a été adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture (voir pièce jointe) elle est désormais soumise au Sénat.

Pour mémoire : Le chapitre 9 du « Plan Mayotte Debout » prévoit « la création d'un établissement public de refondation de Mayotte (modèle Notre Dame). Une annonce a été faite que le président du Conseil Départemental présiderait cet établissement. Par décret du Président de la République en date du 9 janvier 2025, M. le général Pascal FACON est nommé préfigurateur de l'établissement public chargé de coordonner les travaux de reconstruction de Mayotte auprès du ministre chargé des outre-mer. JORF n°0008 du 10 janvier 2025. Le projet de loi d'urgence pour la reconstruction de Mayotte a été adopté en commission le 15/01/25. Il doit permettre la mise en œuvre "très rapide" de mesures pour l'archipel dévasté. Le texte permettra de déroger aux règles d'urbanisme et des marchés publics pour faciliter la reconstruction des écoles, infrastructures et logements.

Suite à la mission de la délégation d'inspecteurs généraux de l'état (IGEDD, IGF, IGA) à Mayotte, la première phase de la mission de recensement et de chiffrage des dégâts et de reconstruction pilotée par la FAU avec accompagnement du CAUE et sous responsabilité de la DEALM est terminée.



Discussion

Les participants à la quatrième table ronde ont entendu l'exposé de l'AFPCNT. (Voir présentation en PJ). L'AFPCNP indique travailler sur un « drive » des acteurs impliqués qu'il soumettra prochainement.

Banque d'informations : études, prises de positions

± **FMBTP** : absent de la table ronde.

± **CAPEB** : absent de la table ronde.

Espritbois : Les entreprises décommandent des renforts et des matériaux en raison de l'absence de commande et d'organisation. Les entreprises s'inquiètent de ce temps de latence.

± **AFD** : La banque des territoire investi 5 M€. Pas de nouveaux produits financiers. Un accord cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours d'élaboration pour soutenir les collectivités territoriales.

± **ACE** : Le comité des architectes conseils de l'état s'est réuni pour proposer des interventions dans le cadre de la reconstruction de Mayotte. Des propositions sont en cours de discussion avec la DGPAT, DGOM, DHUP, ...Ils entendent jouer un rôle sur la qualité des reconstructions.

± **Pascale Joffroy** (Professeur à l'ENSA Paris-Est et Cofondatrice de l'association *Système b, comme bidonville*) : « Craint que pour les bidonvilles, tout ce qui sera fait avec les financements de la Fondation de France reste menacé de suppression au vu des intentions politiques. Aussi, il lui semble qu'il faut d'abord faire avancer la réflexion et ouvrir des voies ; c'est le moment, à l'occasion de Chido, d'ouvrir au moins le débat (et le travail) sur le statut et la temporalité des habitats informels et du foncier. Il lui semble d'une façon générale (pour l'habitat formel aussi) qu'après Chido, il faut d'abord tenter de faire bouger les questions d'assurances, travailler à la mise en place de micro-crédits, reparler du décret en attente de l'apport-travail, etc. Ces outils peuvent faire bouger les lignes à terme. Il faut travailler aux impossibles-possibles et remettre au moins des propositions, étayées pour les bidonvilles par des outils juridiques et techniques et des exemples étrangers. Elle rappelle que la Fondation de France ou d'autres organismes pourrait financer une étude sur le devenir de bidonvilles.



« La réflexion est un matériau tout autant que le bois ou la tôle pour reconstruire, transformer, remplacer. »

Banque d'informations : moyens, outils, matériaux mis à disposition

- La Fondation de France a collecté environ 40 M€ d'euros destinés à la reconstruction de Mayotte.

Le CAUE souhaite inviter les représentants de la Fondation à une prochaine table ronde pour exposer les missions qu'elle a retenues pour agir sur le territoire. Des démarches sont engagées dans ce sens.

La Fondation de France immédiatement après le passage du cyclone Chido le 14/12/2024 a lancé un appel à la générosité qui a permis de collecter plus de 40 millions d'euros. Grâce à ce vaste élan de solidarité, la Fondation de France a déjà apporté son soutien à 31 associations implantées localement pour répondre en urgence et aux besoins des populations touchées pour un montant de 4.1 millions d'euros. Retour sur les premières actions engagées. Le comité Solidarité Mayotte, qui compte déjà 7 experts bénévoles, s'est réuni à 6 reprises depuis la catastrophe et continuera à se réunir au moins une fois par semaine dans les prochains mois pour décider des actions à soutenir en fonction de l'évolution des besoins.

Rappel : Les attentes les plus exprimées sont :

- Création d'une plateforme regroupant les informations : organisation territoriale de la reconstruction, organigramme des lieux de décisions et de services, OPC global et OPC de secteurs.
- Armoire numérique des documentations et des formations proposées.
- Expertise et méthodologie au service de tous.
- Création de coopératives d'achats de matériaux ou de prestations de services.
- Développement associatif d'aide à la reconstruction.

**Références des manuels en ligne sur les constructions paracycloniques:**

- **Couverture métalliques « doc pergola »** : <https://www.pergola-outremer.fr/ressource/fiche-pratique-couverture-metallique/>
- **Charpente bois « doc pergola »** <https://www.pergola-outremer.fr/ressource/fiche-pratique-charpente-en-bois/>
- **Guide de bonnes pratiques pour la construction et la réhabilitation de l'habitat - PERGOLA**
- <https://www.ouragans.com/wp/la-construction-paracyclonique/>
- https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_conception_et_construction_paracyclonique_-_antilles_cstb_240405_compressed-2.pdf
- https://drive.google.com/drive/folders/1vSzxwMKQZ26N_kXZmI9Fa0bG_ZGaFysF